

HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTES

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Moins de 100 000 € | 6 000 € TTC forfait |
| De 100 001 € à 150 000 € | 7 % TTC |
| De 150 001 € à 300 000 € | 6 % TTC |
| A partir de 300 001 € | 5 % TTC |

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties la rémunération sera à la charge du mandant.

Les honoraires de l'agence sont inclus dans le prix affiché en vitrine.

LOCATIONS

**Charge bailleur : 150 € recherche locataire + 6 € du m2 rédaction bail
+ 3 € du m2 état des lieux.**

Charge locataire : 6 € du m2 rédaction de bail + 3 du m2 état des lieux

Tarif au 01/06/2018 avec T.V.A en vigueur au taux de 20%

S.A.R.L. IMMO SUD 66 – Société au capital 2 000,00 € (Euros) dont le siège est fixé à 66700 ARGELES SUR MER –
2 Avenue du 8 Mai 1945, représentée par **Monsieur Marc CHARTRE**

Titulaire de la carte Professionnelle n° CPI 6601 2018 000 030 848 délivrée par la CCI de Perpignan,
garantie par AGF. – 87, rue de Richelieu - 75002 PARIS, sous le n° 1736054, pour un montant de 110 000 €, titulaire du compte
séquestre ouvert au CIC.